



Déclaration liminaire Comité technique DRAAF-DAAF-DRIAAF

18 octobre 2018

Monsieur le Président,

L'Alliance du Trèfle souhaite la bienvenue à Didier Guillaume, qui vient d'être nommé à la tête de notre ministère. Elle espère qu'il saura engager un dialogue social de qualité dans le contexte de changements que nous connaissons actuellement.

Pour les travaux de ce jour, l'Alliance du Trèfle appelle votre attention sur les points suivants.

Alors que le bilan de la réforme territoriale n'est toujours pas tiré et que le baromètre social, présenté depuis la dernière réunion de ce comité, a montré le douloureux ressenti des agents qui ont vécu ce changement, de nouvelles réformes s'annoncent dans le cadre d'Action Publique 2022.

Les instructions de cet été vont conduire à une réorganisation des services de l'État, qui pourrait être hétérogène et aléatoire en fonction des régions et des départements.

L'Alliance du Trèfle espère que ces nouvelles organisations permettront de préserver dans la durée les missions et la capacité d'action de notre ministère, et sans nuire à la lisibilité pour les usagers.

Mais elle s'interroge sur la place prévue pour les DRAAF dans le rapprochement annoncé de l'ASP et des services d'économie agricole des DDT(M). Par ailleurs comment ne pas s'inquiéter du retour de la gestion du FEADER par l'État, préconisé dans le rapport du comité Action Publique 2022, alors que les agents compétents en DRAAF sont partis dans les conseils régionaux ou sur d'autres tâches ?

Pour ces réorganisations, des mesures d'accompagnement des agents doivent être prévues dès le départ et appliquées avec bienveillance pour éviter les injustices et les souffrances.

Concernant le projet de Loi de Finances 2019, pour la première fois depuis plusieurs années l'enseignement technique agricole est touché. Les baisses d'effectifs peuvent conduire, avec la réforme de l'apprentissage, à mettre en péril certaines petites structures, dont le rôle dans les territoires ruraux n'est plus à démontrer, avec des menaces pour les personnels en poste.

Si les effectifs du programme 206 semblent relativement épargnés, avec une faible augmentation de 40 postes liée au Brexit, non répartis à cette heure dans les pré-cadrages, cette augmentation reste largement inférieure aux besoins des régions les plus concernées.

Alors que l'Alliance du Trèfle avait demandé, à plusieurs reprises, qu'un retour d'expérience (RETEX) sur la crise Influenza Aviaire soit réalisé associant les personnels travaillant en services déconcentrés régionaux et départementaux, en première ligne dans la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises, la peste porcine africaine est désormais aux portes du pays, sans qu'ait pu être renforcé le dispositif de gestion des crises sanitaires sur l'ensemble du territoire national.



Quant au programme 215, la baisse inexorable se poursuit avec des réductions d'effectifs à l'aveugle. La mutualisation interministérielle de la gestion des ressources humaines est annoncée, la baisse des fonctions support contribue à diminuer le temps consacré aux missions techniques, alors que les effectifs atteignent pour certains domaines un seuil critique.

L'environnement de travail numérique des agents devrait faciliter au quotidien leurs conditions de travail, mais malheureusement la réalité est souvent différente.

Entre le passage à Mélanie 2, à Resyral, à Expadon 2, les divers intranet et internet à suivre, Chorus DT (peut-être le pire de tous !), les bandes passantes révèlent régulièrement des insuffisances sur plusieurs sites.

Le déploiement de JITSY, nécessaire pour limiter les déplacements fastidieux, montre ses limites et les visioconférences sont encore de qualité aléatoire (moyens techniques, bandes passantes...).

A noter aussi que le passage à Expadon 2 va reporter sur les services la charge de l'impression des certificats alors que beaucoup demandaient aux professionnels d'assurer cette tâche, le signataire n'ayant plus qu'à vérifier et signer.

Les économies de temps annoncées (très incertaines) apportées par Expadon 2 ne compenseront pas cette augmentation de charge de travail. De plus, il sera nécessaire que les marchés "copieurs" lancés ou à lancer tiennent compte des besoins des services export (notamment une forte cadence d'impression) et envisager que ces unités disposent de copieurs dédiés et non plus partagés, sous peine d'accroître les tensions entre agents.

En matière de système d'information géographique, la SDSI a annoncé que la maintenance des systèmes ne faisait plus partie des priorités du ministère. Dans ces conditions, comment la DRAAF pourra-t-elle assurer les cartographies pour ses besoins propres et celles des DDI alors que de plus en plus d'outils font appel au géoréférencement ?

Enfin l'environnement numérique ne peut se concevoir sans une expertise des outils mis en place. Si la Cour des comptes a souligné le besoin de renforcer les missions de l'ASP pour éviter les refus d'apurement, elle a aussi pointé la nécessité de simplifier les outils qui ne cessent de se complexifier. La construction conjointe entre les services opérationnels et les développeurs informatiques pour confronter les attentes de chacun aux réalités techniques et informatiques est indispensable, et malheureusement habituellement négligée.

A l'occasion de ce comité technique, nous souhaitons également vous alerter sur les pressions exercées dans certaines DRAAF sur des personnels pour qu'ils ne se présentent pas sur des listes électorales, comportement bafouant le droit syndical que nous vous demandons de condamner fermement.

Pour conclure, l'Alliance du Trèfle s'interroge sur la transformation de la fonction publique annoncée, sans bilan des précédentes réformes et de leurs conséquences humaines ou sur la qualité du service public. Nous demandons que les compétences techniques et administratives soient reconnues et maintenues au sein de notre ministère pour continuer à mettre en œuvre les politiques publiques indispensables à l'intérêt général.